

## Appel à candidature pour un contrat doctoral financé Université Paris-Est Créteil - IRG



### Titre du projet

“Ecosystèmes d’innovation universitaires et transformation organisationnelle : le cas d’une université française en quête de nouveaux modèles d’innovation et de valorisation.”

### Contexte

Cette thèse, financée pour 3 ans, s’inscrit dans le cadre du programme ANR ERASME INNOV’ACT, porté par le pôle Transfert & Innovation de l’Université Paris-Est Créteil.

L’Université Paris-Est Créteil (UPEC) est un acteur majeur du paysage universitaire francilien, reconnue pour sa multidisciplinarité et son engagement dans la recherche à impact. L’université s’inscrit dans une dynamique de transformation pour répondre aux enjeux contemporains d’une société en mutation, en particulier dans le cadre de son programme [ERASME](#). Financé par l’ANR, celui-ci vise à faire évoluer l’UPEC vers une université engagée, incarnant une vision de l’enseignement supérieur en lien avec les défis socio-économiques, environnementaux et technologiques du 21<sup>e</sup> siècle.

Le [pôle UPEC Transfert & Innovation \(UTI\)](#) est la structure opérationnelle chargée d’accompagner la valorisation de la recherche, l’innovation et le développement de collaborations avec le monde socio-économique. Il intervient depuis la détection des résultats innovants jusqu’à leur maturation et leur diffusion, en s’appuyant sur des dispositifs variés : propriété intellectuelle, accompagnement des start-up, partenariats publics-privés et soutien à l’entrepreneuriat étudiant. Inscrit dans une dynamique de transformation, le pôle UTI ambitionne de renforcer sa capacité à structurer des écosystèmes d’innovation et à favoriser l’émergence de démarches intrapreneuriales.

## Objectifs scientifiques

Le projet doctoral a pour but d'analyser et d'accompagner la structuration de l'écosystème d'innovation de l'UPEC. Il pourra s'inscrire dans plusieurs approches théoriques.

Une première approche consiste à étudier les rôles et compétences des universités. Les universités jouent un rôle central dans les écosystèmes d'innovation, en particulier dans le contexte des transformations contemporaines vers des modèles plus ouverts et collaboratifs. Selon Heaton, Siegel et Teece (2019), elles agissent comme des « orchestrateurs » de réseaux multi-acteurs, facilitant les interactions entre la recherche académique, l'industrie, les gouvernements, la société civile, etc. Elles sont ainsi appelées à dépasser leur rôle traditionnel de producteurs de savoirs pour devenir des catalyseurs d'innovation, en intégrant des logiques entrepreneuriales et en favorisant la co-crédation de solutions aux défis sociétaux. Il s'agirait ici d'analyser comment les universités peuvent adapter leurs structures organisationnelles et processus de gouvernance pour répondre à ces nouveaux enjeux.

Une deuxième approche interroge consiste à questionner les nouvelles formes d'intrapreneuriat universitaire. Dans le contexte des universités, l'intrapreneuriat est reconnu comme un levier clé d'innovation (Abreu & Grinevich, 2024 ; Guerrero et al., 2023). Si la littérature s'est largement concentrée sur des dimensions classiques telles que le transfert de technologie ou la création d'incubateurs, elle a peu analysé les dynamiques internes par lesquelles les enseignants-chercheurs, ingénieurs ou personnels administratifs initient de nouvelles activités. En particulier, il est essentiel d'interroger les conditions institutionnelles et culturelles qui permettent ou freinent ces nouvelles formes d'intrapreneuriat universitaire. Par exemple, les universités peuvent définir, maintenir ou transformer les frontières entre disciplines, institutions ou acteurs, à travers des actions de *boundary work* (Gieryn, 1983; Langley et al. 2019), et se positionner comme des acteurs centraux, capables de fédérer, d'innover et de légitimer leur rôle dans l'écosystème académique, économique et social.

Une troisième approche est de comprendre comment les universités contribuent à des écosystèmes de connaissance (*knowledge ecosystems*), distincts des écosystèmes d'innovation traditionnels par leur focalisation sur la production, la circulation et l'évolution des connaissances (Järvi et al, 2018), essentielles pour nourrir l'innovation à long terme (Clarysse et al., 2014). Plutôt que de se limiter aux échanges marchands ou à la création rapide de valeur économique, ces écosystèmes s'organisent autour d'acteurs hétérogènes (universités, entreprises, acteurs publics, etc.) qui co-crédent et enrichissent des savoirs stratégiques. Cette approche souligne la nécessité d'une gouvernance souple, capable d'articuler des objectifs scientifiques, économiques et sociétaux, et met en lumière les tensions structurelles entre ouverture (partage des connaissances) et captation (valorisation privative). Dans ce cadre, les universités apparaissent comme des acteurs pivots, à la fois producteurs, médiateurs et garants de la qualité des connaissances partagées.

Concrètement, le projet doctoral pourra s'appuyer sur l'étude :

- de l'adoption par la communauté universitaire de l'UPEC (personnels administratifs, chercheurs, étudiants) de pratiques s'inscrivant dans des démarches d'innovation ou intrapreneuriales ;
- de la reconfiguration des pratiques et des rôles au sein du pôle Transfert & Innovation de l'UPEC, en particulier pour accompagner la maturation des projets d'innovation, à des stades de développement variés ;

- des interactions entre l'UPEC et ses partenaires internes et externes au sein de son écosystème d'innovation en vue de l'analyser et le cartographier.

### **Objectifs opérationnels**

Dans le cadre du contrat doctoral de 3 ans, le ou la candidat(e) devra également contribuer aux activités opérationnelles du projet INNOV'ACT de façon innovante et active.

INNOV'ACT s'inscrit dans une démarche ambitieuse de transformation organisationnelle au sein de l'université, visant à renforcer les capacités d'innovation et de valorisation de la recherche. Il offre l'opportunité de participer activement à toutes les étapes d'un projet structuré : diagnostic approfondi, co-construction d'un modèle de transformation, expérimentation de nouvelles pratiques, analyse des dynamiques écosystémiques et évaluation des impacts. À travers cette expérience, le doctorant ou la doctorante développera des compétences transversales précieuses en coordination de projet, recherche appliquée et accompagnement au changement, tout en contribuant directement à l'évolution d'un pôle stratégique au sein de l'université. Ce projet représente une opportunité de concilier rigueur académique, innovation organisationnelle et impact concret au service d'un écosystème d'innovation universitaire en pleine mutation.

### **Encadrement scientifique**

La thèse sera réalisée au sein de l'[Institut de Recherche en Gestion](#) (IRG), sous la direction de Mathias Béjean (professeur des universités, spécialiste en management de l'innovation) et d'Olivier Joffre (maître de conférences HDR, chercheur en stratégie de plateformes et innovation sociale). La doctorante ou le doctorant bénéficiera également d'un accompagnement renforcé à travers des échanges réguliers avec l'équipe du pôle UPEC Transfert & Innovation, les responsables du projet ERASME et le réseau de partenaires académiques et socio-économiques.

### **Période**

Financement doctoral pour 36 mois, avec démarrage du contrat à l'automne 2025.

### **Livrables**

- Thèse de doctorat soutenue au terme du contrat ;
- Publications dans des revues académiques nationales et internationales ;
- Communications dans des colloques en sciences de gestion et innovation ;
- Rapports intermédiaires pour le pilotage opérationnel du projet ERASME ;
- Organisation d'ateliers de restitution auprès des partenaires internes et externes.

### **Profil recherché et compétences requises**

- Titulaire d'un Master 2 en management, de préférence en stratégie et innovation ;
- Bonne connaissance des méthodes de recherche qualitatives et/ou quantitatives ;
- Motivation pour le travail de terrain et aisance relationnelle ;
- Qualités rédactionnelles et de communication orale ;
- Très bon niveau de français et d'anglais, tant à l'écrit qu'à l'oral ;
- Motivation forte pour le travail de thèse.

Les candidats doivent adresser leur dossier au plus tard le 7 juillet 2025 à :  
[mathias.bejean@u-pec.fr](mailto:mathias.bejean@u-pec.fr) et [olivier.joffre@u-pec.fr](mailto:olivier.joffre@u-pec.fr).

Ce dossier comprend les éléments suivants :

- un CV (2 pages max dactylographiées en Times New Roman 12, interligne simple) ;
- les relevés de notes de la 1ère et de la 2ème année de master (ou diplôme équivalent) ou, le cas échéant, une attestation de notes de la part du responsable de la formation suivie (si les notes de la 2ème année ne sont pas encore disponibles),
- une lettre de recommandation d'un enseignant-chercheur
- un projet de thèse (en 3/4 pages dactylographiées en Times New Roman 12, interligne simple, marge à 2,5 cm max., bibliographie incluse) prenant appui sur le sujet proposé, pour étendre l'approche théorique et proposer une démarche méthodologique adaptée. Les résultats attendus doivent aussi être précisés.

Les candidats présélectionnés seront auditionnés **entre le 10 et le 16 juillet**.

### **Références indicatives**

Abreu, M., & Grinevich, V. (2024). Intrapreneurial ecosystems in academia and their overlooked outputs: Graduate employability and wellbeing. *Technovation*, 133, 102996

Clarysse, B., Wright, M., Bruneel, J., & Mahajan, A. (2014). Creating value in ecosystems: Crossing the chasm between knowledge and business ecosystems. *Research policy*, 43(7), 1164-1176.

Gieryn, Thomas F. (1983) "Boundary-Work and the Demarcation of Science from Non-Science: Strains and Interests in Professional Ideologies of Scientists." *American Sociological Review*, 48, no. 6 (1983): 781-795.

Guerrero, M., Fayolle, A., Di Guardo, M. C., Lamine, W., & Mian, S. (2024). Re-viewing the entrepreneurial university: strategic challenges and theory building opportunities. *Small Business Economics*, 63(2), 527-548.

Heaton, S., Siegel, D. S., & Teece, D. J. (2019). Universities and innovation ecosystems: a dynamic capabilities perspective. *Industrial and Corporate Change*, 28(4), 921-939.

Järvi, K., Almpantopoulou, A., & Ritala, P. (2018). Organization of knowledge ecosystems: Prefigurative and partial forms. *Research policy*, 47(8), 1523-1537.

Klofsten, M., Brem, A., Guerrero, M., & Urbano, D. (2024). Intrapreneurial universities in digital times: New ways of thinking and future challenges. *Technovation*, 135, 103069.

Langley, A., Lindberg, K., Mørk, B. E., Nicolini, D., Raviola, E., & Walter, L. (2019). Boundary work among groups, occupations, and organizations: From cartography to process. *Academy of management annals*, 13(2), 704-736.